

FRERES DES HOMMES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2013

Aux membres adhérents de l'association

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association FRERES DES HOMMES tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration du 12 avril 2014. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. JUSTIFICATIONS DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9, du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations que nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment :

- sur la comptabilisation et le suivi des dons et cotisations,
- sur la comptabilisation et le suivi en fonds dédiés des ressources affectées et non utilisées à la clôture de l'exercice provenant de ressources de partenaires et de l'association,
- sur la présentation et l'évaluation des rubriques figurant dans le compte d'emploi annuel des ressources et particulièrement les emplois financés par la générosité publique.

Nos appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris, le 18 avril 2014


Le commissaire aux comptes
PHD AUDIT

Philippe Duranthon

COMPTES ANNUELS

BILAN ACTIF

Euros

	31/12/2013			31/12/2012
	Brut	Amort. dépréciat.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val. similaires	28 342,62	13 589,76	14 752,86	
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Constructions	464 969,50	434 384,38	30 585,12	53 833,60
Autres immobilisations corporelles	249 361,01	202 249,68	47 111,33	53 685,72
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Autres titres immobilisés	335,39	304,90	30,49	30,49
Prêts	8 118,85		8 118,85	8 118,85
Autres immobilisations financières	4 333,68		4 333,68	4 302,10
TOTAL (I)	755 461,05	650 528,72	104 932,33	119 970,76
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Avances et acomptes versés sur commandes	939,00		939,00	1 310,24
Créances d'exploitation (3)				
Autres créances	329 300,98		329 300,98	631 270,90
Valeurs mobilières de placement	323 444,55	3 915,18	319 529,37	305 376,26
Disponibilités	1 541 386,35		1 541 386,35	1 282 645,85
Charges constatées d'avance (3)	23 904,93		23 904,93	6 204,93
TOTAL (II)	2 218 975,81	3 915,18	2 215 060,63	2 226 808,18
TOTAL GENERAL (I à V)	2 974 436,86	654 443,90	2 319 992,96	2 346 778,94
ENGAGEMENTS RECUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				109 000,00

BILAN PASSIF

Euros

		31/12/2013	31/12/2012
		Net	Net
FONDS ASSOCIATIFS			
Fonds propres			
Autres réserves		330 157,30	330 157,30
Report à nouveau		860 441,89	834 868,19
RESULTAT DE L'EXERCICE (excédent ou déficit)		29 819,82	25 573,70
TOTAL	(I)	1 220 419,01	1 190 599,19
PROVISIONS			
Provisions pour charges		35 143,00	30 164,00
TOTAL	(III)	35 143,00	30 164,00
FONDS DEDIES			
Sur subventions de fonctionnement		880 214,05	937 902,28
TOTAL	(IV)	880 214,05	937 902,28
DETTES (1)			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)			80,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		45 318,65	38 126,78
Dettes fiscales et sociales		138 898,25	131 254,29
Produits constatés d'avance (1)			18 652,40
TOTAL	(V)	184 216,90	188 113,47
TOTAL GENERAL	(I à VI)	2 319 992,96	2 346 778,94
<i>(1) Dont à moins d'un an (A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours)</i>		<i>184 216,90</i>	<i>188 113,47</i>

COMPTES DE RESULTAT

Euros

	Euros	
	31/12/2013	31/12/2012
	Total	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Subventions d'exploitation	595 231,78	700 578,37
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	7 356,16	34 654,86
Collectes	1 078 980,27	1 317 217,64
Cotisations	3 279,00	3 273,00
Autres produits	5 413,92	11 965,55
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	(I) 1 690 261,13	2 067 689,42
CHARGES D'EXPLOITATION		
Autres achats et charges externes (2)	447 949,05	529 334,99
Impôts, taxes et versements assimilés	38 760,30	45 694,84
Salaires et traitements	401 166,99	379 281,97
Charges sociales	174 113,81	169 148,10
Dotations aux amortissements sur immobilisations	35 417,47	35 669,25
Autres charges	632 458,42	942 361,54
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (3)	(II) 1 729 866,04	2 101 490,69
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION	(I-II)	- 39 604,91
PRODUITS FINANCIERS		
Autres intérêts et produits assimilés (4)	14 816,92	9 012,05
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges	2 099,24	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		2 400,29
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	(V) 16 916,16	11 412,34
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		6 014,42
Différences négatives de change	200,66	417,92
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	(VI) 200,66	6 432,34
2 - RESULTAT FINANCIER	(V-VI)	16 715,50
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	(I-II+III-IV+V-VI)	- 22 889,41

COMPTES DE RESULTAT

		Euros	
		31/12/2013	31/12/2012
		Total	Total
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Sur opérations de gestion			1 070,23
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	(VII)		1 070,23
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Sur opérations en capital			29 675,28
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions		4 979,00	5 576,00
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	(VIII)	4 979,00	35 251,28
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL	(VII-VIII)	- 4 979,00	- 34 181,05
TOTAL DES PRODUITS	(I+III+V+VII)	1 707 177,29	2 080 171,99
TOTAL DES CHARGES	(II+IV+VI+VIII+IX)	1 735 045,70	2 143 174,31
5 - SOLDE INTERMEDIAIRE		- 27 868,41	- 63 002,32
+ Report de ressources non utilisées des exercices antérieurs		357 635,10	349 740,82
- Engagements à réaliser sur ressources affectées		299 946,87	261 164,80
6 - EXCEDENT OU DEFICIT		29 819,82	25 573,70

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

Produits		
Bénévolat		49 897,00
TOTAL		49 897,00
Charges		
Prestations		49 897,00
Personnel bénévole		49 897,00
TOTAL		49 897,00

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect du principe de prudence et de l'indépendance des exercices et en présumant la continuité de l'exploitation. L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques. Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent. En outre, il a été fait application des obligations particulières résultant du règlement N° 99.01 du Comité de la Réglementation Comptable relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations et de l'ordonnance du 28 juillet 2005, intégrant dans l'annexe le compte d'emploi annuel des ressources.

AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET AMORTISSEMENTS

Les logiciels achetés sont amortis sur 1 an pour les logiciels bureautiques et 3 ans pour les logiciels techniques (gestion des dons).

IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET AMORTISSEMENTS

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Pour les immobilisations décomposables (constructions) et en l'absence d'informations suffisamment fiables, la durée d'utilisation réelle retenue a été alignée sur la durée d'usage précédemment appliquée.

Quant aux immobilisations non décomposables, il a été opté pour le maintien du mode et de la durée d'usage dans la mesure où 2 des 3 seuils prévus par le Code de commerce ne sont pas dépassés.

De ce fait, les durées et méthodes d'amortissement les plus généralement retenues sont les suivantes :

- Constructions : 20 ans
- Agencements des constructions : 10 ans
- Matériel de bureau : 4 ans
- Matériel informatique: 3 & 4 ans
- Autres immobilisations corporelles : 10 ans

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes ont été évaluées à leur valeur nominale. Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Parmi ces créances figure 108.275 euros correspondant la valeur fiscale d'un legs attribué, accepté par le conseil d'administration de FDH et autorisé par la Préfecture en 2012.

DISPONIBILITES

Parmi les disponibilités, figurent les chèques et les coupons cartes bleues reçus datés de Décembre mais encaissés en Janvier de l'année suivante (et ayant donc donné lieu à édition d'un reçu fiscal de l'année échue).

PROVISION POUR CHARGES

Une provision pour constater les engagements de retraite a été constituée pour la première fois en 2010. L'application de la méthode des unités de crédit projetées avec un taux d'actualisation de 3% conduit à un passif de 35.143 euros au 31 décembre 2013. L'option de départ choisie pour l'étude est "la mise à la retraite lorsque le salarié peut bénéficier de sa retraite à taux plein".

COFINANCEMENTS

Les cofinancements accordés par les bailleurs, ainsi que les fonds propres engagés par l'association, non encore transférés vers les programmes en tout ou partie, sont considérés comme des Fonds dédiés et figurent à ce titre au passif du bilan.

IMMOBILISATIONS

Euros

Cadre A	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Immobilisations incorporelles			
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
Total II	12 136,82		16 205,80
Immobilisations corporelles			
Constructions sur sol propre	464 969,50		
Installations générales, agencements et aménagements divers	205 144,59		1 722,24
Matériel de bureau et informatique, mobilier	40 074,76		2 419,42
Total III	710 188,85		4 141,66
Immobilisations financières			
Autres titres immobilisés	335,39		
Prêts et autres immobilisations financières	12 420,95		31,58
Total IV	12 756,34		31,58
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	735 082,01		20 379,04

Cadre B	Diminutions		Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations Valeur d'origine
	Par virement	Par cession		
Immobilisations incorporelles				
Autres postes d'immobilisations incorporelles			28 342,62	
(II)				
Immobilisations corporelles				
Constructions sur sol propre			464 969,50	
Installations générales, agencements et aménagements divers			206 866,83	
Matériel de bureau et informatique, mobilier			42 494,18	
Total III			714 330,51	
Immobilisations financières				
Autres titres immobilisés			335,39	
Prêts et autres immobilisations financières			12 452,53	
Total IV			12 787,92	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			755 461,05	

AMORTISSEMENTS

Euros

Cadre A SITUATION ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Valeur en début d'ex.	Augment. Dotations	Diminutions Sorties / Rep.	Valeur en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Autres immobilisations incorporelles				
Total II	12 136,82	1 452,94		13 589,76
Immobilisations corporelles				
Constructions sur sol propre	411 135,90	23 248,48		434 384,38
Installations générales, agencements et aménagements divers	160 730,40	5 103,67		165 834,07
Matériel de bureau et informatique, mobilier	30 803,23	5 612,38		36 415,61
Total III	602 669,53	33 964,53		636 634,06
TOTAL GENERAL (I + II + III)	614 806,35	35 417,47		650 223,82

Cadre B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORT. DEROGATOIR							
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvements nets amort. à fin d'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amortisse- ment fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amortisse- ment fiscal exceptionnel	

Cadre C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES				Montant net début d'ex.	Augmen- -tations	Dotations ex. aux amort.	Montant net en fin d'ex.

PROVISIONS ET DEPRECIATIONS INSCRITES AU BILAN

Euros

	Montant au début de l'exercice	Augmentations : Dotations exercice	Diminutions : Reprises exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour risques et charges				
Autres provisions pour risques et charges	30 164,00	4 979,00		35 143,00
Total II	30 164,00	4 979,00		35 143,00
Dépréciations				
Sur titres de participation	304,90			304,90
Autres dépréciations	6 014,42		2 099,24	3 915,18
Total III	6 319,32		2 099,24	4 220,08
TOTAL GENERAL (I + II + III)	36 483,32	4 979,00	2 099,24	39 363,08
<i>Dont dotations et reprises : - financières</i>			2 099,24	
<i>- exceptionnelles</i>		4 979,00		

ETAT DES CREANCES ET DES DETTES

Euros

Cadre A	ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
De l'actif immobilisé				
	Prêts (1) (2)	8 118,85		8 118,85
	Autres immobilisations financières	4 333,68		4 333,68
De l'actif circulant				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	6 705,00	6 705,00	
	Débiteurs divers	322 595,98	322 595,98	
	Charges constatées d'avance	23 904,93	23 904,93	
	Total	365 658,44	353 205,91	12 452,53

Cadre B	ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
	Fournisseurs et comptes rattachés	45 318,65	45 318,65		
	Personnel et comptes rattachés	29 622,00	29 622,00		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	94 044,67	94 044,67		
	Autres impôts, taxes et versements assimilés	15 231,58	15 231,58		
	Total	184 216,90	184 216,90		

DIFFERENCES D'EVALUATION SUR ELEMENTS FONGIBLES

Euros

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

Nature des éléments fongibles	Evaluation au bilan	Evaluation au prix du marché
Valeurs mobilières de placement	323 444,55	332 530,66
Total	323 444,55	332 530,66

DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR

Euros

	31/12/2013	31/12/2012
Autres créances		
Personnel prod.a recevoir		305,91
Rrr a obten.avoir à recev	3 412,21	
Succession Ballandras		62 482,74
Succession Cremer	108 275,00	
Legs Jarousse		395 002,50
Subv.à recev-AFRIQUE	101 858,15	71 261,21
Subv.à recev-ASIE		7 500,00
Subv à recev-AM.LATINE	44 000,00	34 000,00
Total	257 545,36	570 552,36
TOTAL GENERAL	257 545,36	570 552,36

DETAIL DES CHARGES A PAYER

		Euros	
		31/12/2013	31/12/2012
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Intérêts courus a payer			80,00
	Total		80,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Fourn.fact à recevoir		16 658,69	17 166,23
	Total	16 658,69	17 166,23
Dettes fiscales et sociales			
Prov.Congés payés(brut)		29 622,00	35 010,00
Prov.Charges sur congés		17 418,00	20 586,00
	Total	47 040,00	55 596,00
TOTAL GENERAL		63 698,69	72 842,23

DETAIL DES PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

		Euros	
		31/12/2013	31/12/2012
Produits constat.d'avance			18 652,40
TOTAL GENERAL			18 652,40

DETAIL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

		Euros	
		31/12/2013	31/12/2012
Charges constatées d'av.		23 904,93	6 204,93
TOTAL GENERAL		23 904,93	6 204,93

TABLEAUX DE SUIVI DES FONDS DEDIES

Euros

I - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AFFECTEES					
Ressources	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nvlles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
		A	B	C	D = A - B + C
Secteur EDUC. DEVELOPT-Subventions					
Secteur EDUC. DEVELOPT-Fonds propres					
Secteur AFRIQUE - Subventions		24 571,95	24 571,95	153 226,75	153 226,75
Secteur AFRIQUE -Fonds propres		7 309,62	7 309,62	14 280,25	14 280,25
Secteur ASIE - Subventions		7 157,62	7 157,62		
Secteur ASIE - Fonds propres		117 009,70	43 792,96	7 032,79	80 249,53
Secteur AMERIQUE LAT.-Subventions		71 749,46	71 749,46		
Secteur AMERIQUE LAT.-Fonds propres		33 366,45	33 366,45		
Projets SUD -Fonds propres		571 434,95	88 556,25	17 132,08	500 010,78
Projets ASSOCIATIF -Fonds propres		105 302,53	81 130,79	108 275,00	132 446,74
Total		937 902,28	357 635,10	299 946,87	880 214,05

II - RESSOURCES PROVENANT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC					
Ressources	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nvlles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
		A	B	C	D = A - B + C
Total					

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS ASSOCIATIFS

Euros

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
	A	B	C	D = A + B - C
Autres réserves	330 157,30			330 157,30
Report à nouveau	834 868,19	25 573,70		860 441,89
Résultat de l'exercice	25 573,70	4 246,12		29 819,82
Fonds associatifs avec droit de reprise				
Total	1 190 599,19	29 819,82		1 220 419,01

DETAIL DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE**Euros**

Répartition par nature de charges	31/12/2013 Débit	31/12/2012 Débit
864 - Personnel bénévole		
Bénévolat au Secrétariat Permanent	28 680,00	28 446,00
Bénévolat au sein des équipes	21 217,00	21 150,00
Total	49 897,00	49 596,00
TOTAL	49 897,00	49 596,00

Répartition par nature de ressources	31/12/2013 Crédit	31/12/2012 Crédit
870 - Bénévolat		
Bénévolat au Secrétariat Permanent	28 680,00	28 446,00
Bénévolat au sein des équipes	21 217,00	21 150,00
Total	49 897,00	49 596,00
TOTAL	49 897,00	49 596,00

Tableau de compte d'emploi annuel des ressources globalisé avec affectation des ressources collectées auprès du public par type d'emplois

EMPLOIS	Emplois de 2013 = Compte de résultat	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public sur 2013	RESSOURCES	Ressources collectées sur 2013 = Compte de résultat	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2013
	(1)	(3)		(2)	(4)
1 - MISSIONS SOCIALES	1 384 495	857 416	REPORT DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN DÉBUT D'EXERCICE	1 060 450	1 017 057
1.1 Réalisées en France	318 204	266 489	1 - RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC	1 060 450	1 060 450
- Actions réalisées directement			1.1. Dons et legs collectés	785 815	785 815
- Versements à d'autres organismes agissant en France			- Dons manuels non affectés	126 556	126 556
1.2 Réalisées à l'étranger	1 066 291	590 927	- Legs et autres libéralités non affectés	126 047	126 047
- Actions réalisées directement			- Legs et autres libéralités affectés	7 033	7 033
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes			1.2. Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	13 999	13 999
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	155 456	134 242	2 - AUTRES FONDS PRIVÉS	133 768	
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	131 967	110 713	3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	502 468	
2.2 Frais de recherche des autres fonds privés	11 402	11 402	4 - AUTRES PRODUITS	10 491	
2.3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics	12 087	12 087			
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	190 116	341 369			
		1 136 087	I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	1 707 177	
II - DOTATIONS AUX PROVISIONS	4 979		II - REPRISES DES PROVISIONS		
III - ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	299 947		III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTÉES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTERIEURS	357 635	
			IV - VARIATIONS DES FONDS DÉDIÉS COLLECTÉS AUPRÈS DU PUBLIC		107 436
IV - EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	29 820		V - INSUFFISANCE DES RESSOURCES DE L'EXERCICE		
V - TOTAL GENERAL	2 064 812		VI - TOTAL GENERAL	2 064 812	1 167 886
VI - Part des acquisitions d'immobilisations brutes des immobilisations financées par les collectes auprès du public	20 379		VIII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		1 142 743
VII - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public.	10 774		SOLDE DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN FIN D'EXERCICE		1 042 200
VIII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		1 142 743			
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
Missions sociales		34 328	Bénévolet	49 897	
Frais de recherche de fonds		15 569	Prestations en nature		
Frais de fonctionnement et autres charges		49 897	Dons en Nature		
Total			Total	49 897	

1. Informations générales

1.1 Obligation de présentation

En application des dispositions de l'article 8 de l'ordonnance du 28 juillet 2005, les associations et fondations qui font ou souhaitent faire appel à la générosité publique doivent depuis les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2006 intégrer dans l'annexe des comptes annuels le compte emplois des ressources (CER).

1.2 Nouvelle présentation

Le règlement CRC n°2008-12 du 7 mai 2008 a modifié la présentation du compte d'emplois des ressources qui s'applique aux comptes des exercices ouverts à partir du 1^{er} janvier 2009.

Cette nouvelle présentation se caractérise par :

- une concordance réaffirmée avec le compte de résultat (colonnes 1 et 2) ;
- la mention des investissements financés par des ressources collectées auprès du public ;
- l'intégration des reports de ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début et fin d'exercice ;
- la mise en évidence de l'affectation par ligne d'emploi des ressources collectées auprès du public utilisées sur l'exercice.

2. Règles et méthodes comptables

2.1 Définition de la générosité publique

La générosité publique est un acte consécutif d'une décision d'une personne physique.

Sont considérés comme ressources relevant la générosité du public :

Les ressources collectées auprès du public :

- les dons individuels et nominatifs encaissés par l'association faisant l'objet de l'édition d'un reçu fiscal. Et ce sans distinction d'affectation par le donateur ou par Frères des Hommes.
- Les legs et autres libéralités émanant de personnes physiques encaissés par l'association. Et ce sans distinction d'affectation par le donateur ou par Frères des Hommes.

Les autres produits liés à l'appel à la générosité du public :

- Les produits financiers obtenus à partir des placements financiers effectués par Frères des Hommes des fonds issus de la générosité du public (dons et legs).

2.2 Définition des missions sociales

Les missions sociales sont les activités de Frères des Hommes correspondant à l'objet social tel que défini à l'article 1 des statuts :

- 1°) *Contribuer directement ou indirectement au développement des populations défavorisées du monde et, en particulier, de celles d'Asie, d'Afrique et d'Amérique Latine.*
- 2°) *Contribuer en Europe, et particulièrement en France, à une meilleure sensibilisation de l'opinion publique sur les problèmes concernant les pays en voie de développement, notamment par des moyens d'information et de formation adaptés.*
- 3°) *Favoriser les échanges entre les partenaires de l'association, au Nord comme au Sud.*

Les charges comptabilisées des activités relevant des missions sociales sont :

- Les charges directes des activités.
- Les charges du personnel de Frères des Hommes spécifiquement affecté à la mise en œuvre des activités des missions sociales.
- Les charges indirectes de fonctionnement de Frères des Hommes au prorata des temps passés par le personnel affecté à la mise en œuvre des activités des missions sociales.
- L'ensemble des charges supportées par les équipes locales de Frères des Hommes est affecté aux missions sociales en France.

Les missions sociales réalisées en France :

- L'appartenance d'une activité aux missions sociales en France est déterminée par l'objectif de l'activité : sensibilisation, information, formation, éducation au développement, rencontres entre partenaires.
- Activités entrant dans le champ des missions sociales en France :
 - Les campagnes thématiques de sensibilisation de l'opinion publique ;
 - Les projets d'activité de sensibilisation de l'opinion publique ;
 - Les rencontres entre partenaires Nord et Sud de Frères des Hommes ;
 - Les programmes de formation mis en œuvre par Frères des Hommes et ses partenaires ;
 - La réalisation et la mise à disposition de supports publics d'information : journaux, brochures, livres, expositions, site internet, jeux... ;
 - Les activités des sympathisants, équipes et groupes locaux de Frères des Hommes.

Les missions sociales réalisées à l'Étranger :

- L'appartenance d'une activité aux missions sociales à l'étranger est déterminée par l'objectif de l'activité : la contribution directe ou indirecte au développement des populations du monde, le renforcement d'acteurs, l'appui aux organisations partenaires de Frères des Hommes.
- Activités entrant dans le champ des missions sociales à l'Étranger :
 - Le financement des programmes d'activités des organisations partenaires ;
 - L'activité de gestion des subventions, concours publics et fonds privés pour le financement des activités des organisations partenaires ;
 - Les interventions directes à l'Étranger notamment auprès des organisations partenaires tel que : conseil, formation, organisation, gestion, communication, relation bailleurs... ;
 - Les évaluations, audits, capitalisation, analyses d'impact des activités et projets menés à l'Étranger ;
 - L'envoi de bénévoles, volontaires, stagiaires à l'Étranger ;
 - Les rencontres Nord-Sud de partenaires de Frères des Hommes.

2.3 Définition des frais de recherche de fonds

2.3.1 Les frais d'appels à la générosité du public

Les activités d'appel à la générosité du public sont celles dont l'objet est exclusivement la collecte de fonds auprès de donateurs privés, ce sont les frais engagés pour solliciter les donateurs et légataires potentiels.

Les frais comptabilisés sont :

- Les frais directs de réalisation et de diffusion des supports de collecte ;
- Les frais directs de campagnes de prospection vers de nouveaux donateurs ;
- Les frais directs de campagnes de prospection vers des légataires ;
- Les frais de personnel affecté à la réalisation et à la diffusion des supports de collecte ;
- Les charges indirectes de fonctionnement de Frères des Hommes au prorata des temps passés par le personnel affecté à la mise en œuvre des activités d'appel à la générosité du public.

Précision :

L'activité de gestion des dons et legs issus des appels à la générosité du public n'est pas une activité de recherche de fonds, mais une activité de fonctionnement de l'association. Les frais directs, indirects et de personnel affecté à la gestion des fonds issus des appels à la générosité du public sont imputés dans les frais de fonctionnement.

2.3.2 Les frais de recherche des autres fonds privés

Les activités de recherche de fonds privés sont celles menées pour introduire des demandes de financement auprès de financeurs privés. Il s'agit d'activités en amont de l'obtention de ces fonds privés et indépendantes de l'obtention et de la gestion de ces fonds.

Les frais comptabilisés sont :

- Les frais directs liés à l'identification et à la rencontre de financeurs privés ;
- Les frais directs liés à la rédaction, l'édition et au dépôt de demandes de fonds privés ;
- Les frais de personnel affecté aux activités de recherche et de demandes de fonds privés ;
- Les charges indirectes de fonctionnement au prorata des temps passés par le personnel affecté à la mise en œuvre des activités de recherche des autres fonds privés.

Précision :

L'activité de gestion des fonds privés, différente de la recherche de fonds, est intégrée dans l'activité que ces fonds financent ; par exemple: les frais liés à la gestion de fonds privés alloués au financement d'un projet relevant de la réalisation des missions sociales sont affectés aux missions sociales.

2.3.3 Les charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics

Les activités de recherche de subventions et concours publics sont celles menées pour introduire des demandes de financement auprès de financeurs publics. Il s'agit d'activités en amont de l'obtention de ces subventions et concours publics et indépendantes de l'obtention et de la gestion de ces financements.

Les charges comptabilisées sont :

- Les charges directes liées à l'identification et rencontre de financeurs publics ;
- Les charges directes liées à la rédaction, l'édition et au dépôt de demandes de subventions et concours publics ;
- Les frais de personnel affecté aux activités de recherche et de demandes de subventions et concours publics ;
- Les charges indirectes de fonctionnement au prorata des temps passés par le personnel affecté à la mise en œuvre des activités de recherche de subventions et concours publics.

Précision :

L'activité de gestion des subventions et concours publics est intégrée dans l'activité que ces subventions et concours publics financent ; par exemple: les charges liées à la gestion de subventions et concours publics alloués au financement d'un projet relevant de la réalisation des missions sociales à l'Étranger sont affectés aux missions sociales à l'Étranger.

3. Compléments d'information relatifs au CER

Au 01/01/2013, le report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice est déterminé par le solde porté au 31/12/2012 sur le CER 2012 soit 1 017 057€.

4. Compléments d'information relatifs aux ressources

Tableau des fonds dédiés selon la décomposition des missions sociales.

Faits marquants en 2013 :

Un legs d'un montant de 108 275 euros reçu en 2013 a été affecté au financement du projet associatif de Frères des Hommes. Le montant a été intégralement enregistré en « fonds dédiés collectés auprès du public » au 31 décembre 2013.

	Fonds à engager au 01/01/2013	Utilisation en cours d'exercice 2013	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager le 31/12/13	Variation des fonds dédiés en 2013
	A	B	C	D=A-B+C	E=-B+C
Missions sociales en France	0	0	0	0	
Fonds de subvention dédiés	0	0	0	0	
Autres fonds privés dédiés	0	0	0	0	
Fonds dédiés collectés auprès du public	0	0	0	0	
Missions sociales à l'Étranger	937 902	357 635	299 947	880 214	
Fonds de subvention dédiés	10 732	10 732	147 119	147 119	
Autres fonds privés dédiés	92 747	92 747	6 108	6 108	
Fonds dédiés collectés auprès du public	834 423	254 156	146 720	726 987	
Total missions sociales	937 902	357 635	299 947	880 214	
Fonds de subvention dédiés	10 732	10 732	147 119	147 119	136 388
Autres fonds privés dédiés	92 747	92 747	6 108	6 108	-86 640
Fonds dédiés collectés auprès du public	834 423	254 156	146 720	726 987	-107 436

5. Compléments d'information relatifs aux emplois

5.1 Tableau passage entre les charges du compte de résultat et les emplois du CER

CER	Total CER Col (1)	COMPTE DE RESULTAT 2013							TOTAL des Emplois
		Achats	Impôts-taxes	Salaires	Charges sociales	Dotation amort	Autres charges	Charges financières	
FR Actions réalisées directement	318 204	119 098	10 968	128 786	50 533	9 112	8	-	318 204
FR Versement d'autres organismes en France	-	-	-	-	-	-	-	-	-
ETR Actions réalisées directement	1 063 682	173 826	14 608	159 332	72 407	13 910	629 599	-	1 063 682
ETR Versement autres organismes	2 608	-	-	-	-	-	2 608	-	2 608
Frais AGP	131 967	90 568	5 149	22 644	10 290	3 315	-	-	131 967
Frais de tech des autres fonds privés	11 402	1 402	542	6 123	2 782	554	-	-	11 402
Frais rech subventions et concours publics	12 087	1 425	575	6 548	2 976	563	-	-	12 087
Frais de fonctionnement	190 116	61 639	7 018	77 734	35 325	7 964	244	201	190 116
Dotation provisions	4 979	-	-	-	-	4 979	-	-	4 979
Engagements à réaliser (Fonds dédiés)	299 947	-	-	-	-	299 947	-	-	299 947
Total des charges	2 034 952	447 949	38 760	401 167	174 114	340 943	632 458	201	2 034 953
Excédent de l'exercice	29 820	-	-	-	-	-	-	-	29 820
TOTAL GENERAL	2 064 812								

5.2 Financement des immobilisations par des fonds issus de la générosité public

Les immobilisations acquises en cours d'exercice sont financées par la générosité du public à l'instar des immobilisations intégrées dans le report des ressources collectées auprès du public. Ce faisant elles sont présentées pour leur montant net dans les emplois des ressources collectées auprès du public.

En 2013, Frères des Hommes a investi dans un nouveau logiciel de gestion des dons (9 029,80€) et de comptabilité (7 176€).

Montant des acquisitions :

- Aménagements 1 722,24 €
- Logiciels 16 205,80 €
- Matériel informatique 2 419,42 €
- Variation dépôts et cautions 31,58 €

Total acquisitions 2013 = 20 379,04 €

5.3 Les ressources des cessions des immobilisations

Les cessions des immobilisations considérées comme ayant été financées par la générosité du public viennent minorer la part des acquisitions d'immobilisations financées par la générosité du public.

Il n'y a pas eu de cession d'immobilisation en 2013.

Montant net de la part des acquisitions d'immobilisations brutes des immobilisations financées par les collectes auprès du public : 20 379,04 €

5.4 Neutralisation des dotations aux amortissements

Le montant des dotations neutralisé correspond aux dotations aux amortissements des immobilisations acquises depuis la détermination au 31/12/2008 du report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice financées par les ressources collectées auprès de public.

Montant de ces dotations aux amortissements en 2013 = 10 723,66 €

6. Autres informations

Valorisation des contributions volontaires

Le bénévolat valorisé est le temps d'intervention estimé des bénévoles :

- Au siège intervenant sur le fonctionnement de Frères des Hommes ou sur des activités relevant des missions sociales de sensibilisation ou d'information du public extérieur à l'association.
- En équipes locales intervenant sur activités relevant des missions sociales de sensibilisation ou d'information du public extérieur à l'association.

Le temps passé par les membres du Conseil d'administration et du Bureau pour la conduite de leurs mandats d'administrateurs n'est pas valorisé.

Au niveau du siège :

- Pour le fonctionnement, 3 bénévoles identifiés ont réalisé un total estimé de 963 heures dont 828 heures valorisées au smic horaire brut chargé de 14.15 € (taux 2013) et 135 heures d'un bénévole expert en informatique valorisées à 3 857 €,
- Le montant du bénévolat affecté aux charges de fonctionnement de Frères des Hommes est donc de : 15 569 €.
- Pour les missions sociales, 2 bénévoles experts, dont la contribution est valorisée à 200€/jour, ont réalisé un total de 245 heures, soit 7 000€. 2 bénévoles affectées aux activités de sensibilisation et d'éducation au développement, dont la contribution est valorisée au smic, ont réalisé un total de 532 heures, soit 6 110€.
- Le montant du bénévolat au siège affecté aux missions sociales de Frères des Hommes (actions réalisées en France) est donc de : 13 110 €.

Au niveau des équipes, sont valorisées :

- Pour les 12 équipes un total de 1500 heures valorisées au smic horaire brut chargé 14.15€ (taux moyen de l'année 2013). Montant : $14.15 \times 1500 = 21.218$ €.
- Ce montant valorisé est affecté aux missions sociales de Frères des Hommes (actions réalisées en France).

FRERES DES HOMMES

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

**Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes
clos le 31 décembre 2013**

Aux membres adhérents de l'association

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimés nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Conventions soumises à l'approbation de l'organe délibérant

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L.612-5 du Code de commerce.

Paris, le 18 avril 2014


Le commissaire aux comptes
PHD AUDIT

Philippe Duranthon